

# CONSEIL MUNICIPAL

## Compte-Rendu de la réunion Du 5 Novembre 2015

### ORDRE DU JOUR :

1. – Adoption du compte rendu de la séance précédente
2. - Informations du Maire
3. – Réalisation d'un emprunt
4. - Aménagement de poste
5. - Equipement prothésiste
6. – Décision modificative de crédits
7. – Tarifs communaux 2016
8. – Droits de terrasse – Année 2016
9. – Entretien et curage du réseau eau potable, des branchements et divers ouvrages eaux Usées de bâtiments communaux – Exercice 2015 – Marché public – Rapport du pouvoir adjudicateur
10. – Convention établie avec l'Office Public de l'Habitat du Cher
11. – Demande de financement pour deux arrêts de bus dans le cadre de leur mise en accessibilité
12. – Participation des communes à l'achat de matériel et frais de fonctionnement nécessaires au travail du RASED – Année 2015/2016
13. – Remboursements par des tiers
14. -- Délégations au Maire en vertu de l'Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : Néant

L'an deux mille quinze, le cinq Novembre à 18 h 00, le Conseil municipal de SAINT FLORENT SUR CHER, légalement convoqué le vingt-neuf Octobre, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger JACQUET, Maire.<sup>3</sup>

**Etaient présents :** Mmes et Mrs JACQUET Roger, Maire – JACQUET Marc – DEBOIS Anne-Marie TABARD Alain – DEMAY Françoise – LASNE Marie , Adjoints - BARRY François – BREUILLE Sylvie MILLOT-MAYSOUNABE Olivier – MICHEL Carole – BUSSIÈRE Laurence – TEILLET Jean-François – MOUTTOU Emmanuelle –SEBA Hakim – AIT BAHA Moustapha – VOISINE Joël – ROBERT Marinette – CHARRETTE Philippe – LEPRAT Monique – BEGASSAT Jean-Claude – DELAVAUD Pierre – BEAUDOUX Marie-Claude.

**Etaient représentés :** Mmes et Mrs LAMBERT Jacques – BOUCHER Mireille – LEMKHAYER Kamal – DURIEUX Olivier – ROUSSEAU-GAY Eva – PROGIN Nicole avaient remis leurs pouvoirs respectivement à Mmes et Mrs JACQUET Roger – TABARD Alain – JACQUET Marc – DEMAY Françoise – BARRY François – LEPRAT Monique

**Etait absente :** Mme TOURNEZIOT Amandine

**Secrétaire de séance :** Mme DEBOIS Anne-Marie

En exercice : 29    Présents : 22    Procurations : 6    Votants : 28    Absente : 1

### **1. – ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE**

### **2. – INFORMATIONS DU MAIRE**

Remerciements de Mr Emmanuel FABRE pour le soutien et l'aide apportée par la Municipalité lors de l'opération de solidarité « Le tour du Département du Cher en courant » à laquelle il a participé.

Monsieur le Maire fait part qu'une réunion du Comité des Fêtes s'est tenue dernièrement et qu'il semblerait que des propos ont été émis à l'encontre de la Municipalité et de ses décisions qui ne reflètent pas la réalité.

### **3.- REALISATION D'UN EMPRUNT**

Monsieur Marc JACQUET, Adjoint délégué aux Finances, expose que lors de la réalisation d'un emprunt de 235 000 € dans le premier semestre 2015 pour pallier un besoin de financement sur le solde des travaux et acquisitions 2014, il avait été décidé qu'avec l'engagement des investissements 2015, une nouvelle étude serait effectuée afin d'évaluer le besoin de financement, subventions déduites.

Après examen, et dans l'objectif d'un emprunt sur une sélection restreinte de dépenses, il convient de solliciter des établissements bancaires pour un montant de 265 000 € pour financer les investissements suivants :

- Travaux de voirie : 123 200 €
- Divers équipements : 74 300 €
- Travaux de bâtiments : 67 500 €
- 

Le 14 Octobre 2015 le service Comptabilité – Finances a lancé une consultation par mail auprès de 5 établissements bancaires :

- La Banque Postale
- La Caisse des Dépôts et Consignations
- Le Crédit Mutuel,
- La Caisse d'Épargne
- Le Crédit Agricole

Les caractéristiques souhaitées pour le contrat sont les suivantes :

- Montant du prêt : 265 000€,
- Date de signature du contrat : si possible début Novembre suite au conseil municipal
- Mise à disposition des fonds : 100 % au 24 Novembre 2015
- Durée de remboursement : au choix
  - o Offre 1 = 15 ans sur 30 % du montant et 20 ans sur les 70 % restant
  - o Offre 2 = 18 ou 20 ans pour le montant global
- Périodicité de remboursement : annuelle
- Annuité : constante –amortissement progressif-
- Type de taux : fixe à privilégier
- Frais divers : marge, frais de commission, etc... à préciser

La date butoir de réception des offres a été fixée au 23 octobre 2015.

3 établissements bancaires ont adressé des offres, il s'agit du Crédit Mutuel (le 22/10), de la Caisse d'Épargne (le 22/10) et de la Banque Postale (le 26/10). Le Crédit Agricole et la Caisse des Dépôts et consignations n'ont pas répondu.

Les résultats de cette consultation donnent les éléments portés en annexe de la convocation.

La Commission des Finances qui s'est tenue le 28 octobre 2015, après examen des offres, a considéré celle du Crédit Mutuel la plus avantageuse à savoir :

L'offre 1 –hypothèse 2- : Montant à emprunter sur 2 durées avec remboursement annuel en novembre.

- 79 500€ sur 15 ans à taux fixe 1.75% à échéances dégressives,
  - 185 500€ sur 20 ans à taux fixe 2.10% à échéances dégressives.
- Coût total «intérêts + frais» = 52 368.64€

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer et d'autoriser le Maire à signer le contrat de l'établissement bancaire qui sera retenu.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de suivre la proposition de la Commission des Finances et de retenir le Crédit Mutuel, pour contracter un prêt de 265 000 € et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat présenté en annexe.

#### **4 - AMENAGEMENT DE POSTE**

Monsieur le Maire expose que le médecin de prévention recommande l'aménagement du poste d'une secrétaire en lui fournissant notamment un siège ergonomique, un petit réfrigérateur pour la conservation de médicaments personnels et quelques éléments d'appoints pour un coût total d'environ 1 400 € TTC.

Une participation du Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) peut être sollicitée par l'intermédiaire du Centre de Gestion du Cher à hauteur de 1 263 €, ce qui porte le coût de la dépense pour la collectivité à environ 137 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, les achats nécessaires à l'aménagement du poste.

La dépense et la recette sont inscrites dans la décision modificative de Novembre 2015 (Délibération N° 2015/11/04).

#### **5. - EQUIPEMENT PROTHESISTE**

Monsieur le Maire explique qu'un agent de la collectivité a besoin d'un équipement auditif. Le médecin de prévention a confirmé ce besoin dans le cadre professionnel.

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) a établi un plan de financement pour l'achat des prothèses auditives. En plus des aides directes qui seront versées par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et par la mutuelle, il serait possible d'obtenir un complément de financement par le Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). Toutefois le FIPHFP ne peut être saisi que par les employeurs.

Au vu du devis d'appareillage auditif et du plan de financement dressé par la MDPH, une somme de 1 630,34 € devrait être réglée par la ville à l'audioprothésiste. Le remboursement de ce montant à la collectivité serait fait ultérieurement par le FIPHFP.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'autoriser de régler au Laboratoire de Correction Auditive Noël RIFFAUD de Bourges une participation de 1 630,34 € pour un achat d'équipement auditif qui sera ultérieurement remboursé à la collectivité par le FIPHFP.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, la participation financière de la Commune.

La dépense et la recette sont inscrites dans la Décision Modificative de Novembre 2015 (Délibération n° 2015/11/04)

#### **6. - DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS**

Monsieur Marc JACQUET, Adjoint délégué aux Finances, explique qu'en examinant l'évolution du budget 2015, il a été constaté que plusieurs opérations prévues en investissement ne pourront être réalisées cette année et il s'agit principalement de travaux de voirie.

Les travaux concernés sont les suivants:

- l'AP 10 (travaux collecteur d'eaux pluviales, rue Roger Salengro) pour un montant de 152 000€,
- l'AP 8 (travaux lotissement HLM Quartier Breuil) tranche conditionnelle non engagée pour un montant de 108 978€.

Les CP annulés pour ces opérations devront être réinscrits dans le budget 2016.

De plus, pour l'AP 9 (étude pour reconstruction des écoles primaires) le montant des frais d'études est minoré de 40 000€.

Pour l'AP 8 (travaux lotissement HLM Quartier Breuil - tranche ferme) nous constatons une régularisation de moins-value de 7 276€.

Toutefois, Monsieur le Maire propose de réaliser des travaux d'enrobé, non prévus lors de l'élaboration du budget pour un montant de 80 000€.

En tenant compte des points énoncés ci-dessus ainsi que de l'évolution à la hausse des recettes d'investissement due d'une part à l'avance sur le FCTVA 2016 de 91 133€ qui fait suite au dispositif de l'Etat mis en place cet été dans le cadre du plan de relance, et d'autre part d'un réajustement de la taxe d'aménagement de 15 000€, nous pouvons réduire le montant de l'emprunt de 392 047€.

En fonctionnement, nous avons perçu des recettes supplémentaires qui n'ont pas été prises en compte dans le budget.

Il s'agit :

- Compensation non prévue sur pertes des bases d'imposition à la CET (2012-2014) et partie CFE de 2011 pour : 112 916€
- Caf du Cher (contrat enfance pour le multi accueil – augmentation de la capacité) pour : 66 362€
- Caf du Cher (accueil Ado) pour : 12 145€

Pour les dépenses de fonctionnement, il faut prévoir principalement, un réajustement de 50 000€ à l'article 60612 (énergie/électricité) et un second de : 60 000€ à l'article 64131 (rémunération personnel non titulaire).

Le budget doit être modifié de la manière suivante :

- Section de fonctionnement : + 217 494.00€
- Section d'investissement : - 242 799.00€

La Commission des finances qui s'est réunie le 28 octobre 2015 a validé l'ensemble des réajustements présentés, toutefois il convient d'apporter une correction dans les dépenses de la Section de Fonctionnement qui est présentée dans l'additif distribué sur table et qui se détaille ainsi :

En effet, le cabinet SEITH, retenu lors du conseil municipal du 13 mars 2014 dans le cadre de la consultation d'assistance technique pour l'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux, vient de transmettre le 23 octobre 2015 la facture de sa prestation s'élevant à 8 316.00€ TTC

Les crédits budgétaires inscrits en juin 2014 lors d'une délibération modificative de crédits n'ont pas été conservés en RAR puis inscrits au budget primitif 2015 –suite à l'omission d'émettre un engagement comptable de la convention signée avec SEITH-.

Afin de permettre de régler la facture présentée par le cabinet, il y a lieu d'inscrire les crédits nécessaires à l'article 617 « études et recherches ».

Relatif à un accord intervenu cette semaine entre M. le Maire et M. le Président de la Communauté de Communes FerCher sur le coût de la facture d'eau du 2<sup>ème</sup> semestre 2015 réduite de moitié suite à une fuite d'eau à la maternelle Rive Gauche, un montant de 2 871.00€ peut être prélevé à l'article 60611(eau et assainissement) pour alimenter l'article 617.

SECTION DE FONCTIONNEMENT : Inscription de crédits pour 217 494.00€ (inchangé)

DEPENSES :

Compte 022 « dépenses imprévues » :  
Réduction pour : - 5 131.00€

Modifications à apporter :

Réduction pour : - 10 576.00€

Chapitre 011 « charges à caractère général » : + 84 404.00€  
Dont chapitre 60 « achats et variation de stocks » : + 79 780.00€  
Dont article 60611 : + 3 953.00€  
Dont chapitre 61 « services extérieurs » : + 3 420.00€  
Dont article 617 : - 9 776.00€

Inscription : + 89 849.00€  
Inscription : +76 909.00€  
Inscription : + 1 082.00€  
Inscription : + 11 736.00€  
Réduction pour : - 1 460.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les modifications pour les deux sections.

## **7. – TARIFS COMMUNAUX 2016**

Présentation par Monsieur Marc JACQUET, Adjoint délégué aux Finances.

Au moment de l'engagement du débat, Monsieur le Maire fait part qu'il désire retirer deux tarifs pour qu'ils soient réexaminés à savoir :

- Les loyers communaux
- Les tarifs d'utilisation des stades municipaux (SOUBIRAN – BEAUSEJOUR)

Monsieur VOISINE fait la remarque qu'il n'a pas été destinataire du compte-rendu de la Commission Affaires Culturelles du 6 Octobre 2015 qui devait relater la totalité des tarifs des salles municipales pour 2016. Après contrôle, il s'avère que ce compte rendu n'a pas été diffusé.

Monsieur le Maire prend donc la décision d'annuler et de reporter ce point pour qu'il soit revu par une Toutes Commissions avec la globalité des documents s'y afférents. Le point n° 8 est d'office annulé et reporté du fait que les tarifs au m<sup>2</sup> doivent être entérinés par le vote des tarifs 2016.

## **8. – ANNULE**

## **9. - ENTRETIEN ET CURAGE DU RESEAU EAU POTABLE, DES BANCHEMENTS ET DIVERS OUVRAGES EAUX USEES DE BATIMENTS COMMUNAUX – EXERCICE 2015 – MARCHE PUBLIC – RAPPORT DU POUVOIR ADJUDICATEUR**

Monsieur le Maire explique que la Municipalité de Saint-Florent-sur-Cher doit assurer annuellement un curage hydrodynamique du réseau de collecte des Eaux Pluviales, des branchements et divers ouvrages de collecte des Eaux Usées de ses bâtiments pour garantir le bon écoulement des effluents.

Pour satisfaire à ces prestations, il a été décidé de lancer un marché public de travaux.

Le présent marché est passé dans le cadre d'un marché public selon la PROCEDURE ADAPTEE conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Le marché est réparti en un lot unique.

Le contrat est valable pour une durée de trois ans (3 ans) à compter de la date de notification. Il pourra être prolongé d'un an renouvelable une fois sur décision unilatérale de la municipalité sans toutefois pouvoir excéder cinq ans (5 ans).

Les diverses prestations, s'entendent comme suit :

**A - EAUX PLUVIALES**

- Curage du réseau E.P.
- Entretien du bassin d'orage.
- Entretien des E.P. des bâtiments communaux.

**B - ASSAINISSEMENT**

- Intervention sur branchement E.U. de bâtiment ou structures communales.
- Entretien d'ouvrages divers :
  - Poste de relèvement
  - Fosse septique
  - Déshuileur et Dégraisseur
  - Décanteur et séparateur hydrocarbure

**C - GARANTIE TOTALE DE PARFAIT ECOULEMENT E.U. et E.P.**

**D - INTERVENTIONS PARTICULIERES**

- Inspection télévisée
- Chemisage partiel des canalisations
- Outils spéciaux

**E – TRANSPORT ET TRAITEMENT DES DECHETS**

Conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics, la procédure retenue est : PROCEDURE ADAPTEE.

Un dossier de consultation des Entreprises a été constitué.

Un avis d'Appel Public à la concurrence a été mis en ligne sur le profil acheteur [www.e-marchespublics.com](http://www.e-marchespublics.com) / réf 400536 le 17 Août 2015 à 11 H 00.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié dans un journal habilité à recevoir des annonces légales " Le Berry Républicain "

Date d'envoi à la publication	le Lundi 17 Août 2015
Date de parution	le Mercredi 19 Août 2015

La date limite de réception des offres a été arrêtée au Lundi 31 Août 2015 à 16 h 00

A cette date :

12 dossiers ont été téléchargés  
0 dossier a été retiré au S.T.M.

2 Entreprises ont remis une offre dans le délai imparti.  
0 Entreprise a répondu sans suite par courrier

Le Pouvoir Adjudicateur à procédé à l'ouverture des plis le Mardi 1<sup>er</sup> Septembre 2015 en présence du Directeur des Services Techniques Municipaux à 14 h 00 aux STM.

L'ensemble des offres a été déclaré recevable et l'ouverture de la deuxième enveloppe a été enregistrée sur le document annexé à la convocation (PV-n°OUV2)

Le Pouvoir Adjudicateur a chargé le Maître d'œuvre de procéder à l'analyse des offres pour statuer.

Le 01 Octobre 2015, le rapport d'analyse des offres a été remis au Pouvoir Adjudicateur.

Après étude de ces éléments, le Pouvoir adjudicateur a décidé de retenir l'offre de la Société AEP ESTEVE comme l'offre économiquement la plus avantageuse et conforme aux critères annoncés dans l'Avis d'Appel Public à la Concurrence.

① Critères Techniques	50 %
② Critères Prix	30 %
③ Critères Environnementaux et Sécurité	20 %

L'estimation des travaux est arrêté à : "Montant H.T."

A – Eaux Pluviales	13 340.00 € mini / 22 650.00 € maxi
B – Assainissement	2 410.00 €
C – Garantie totale de parfait écoulement	115.50 €
D – Interventions particulières	1 160.00 €
E – Transport et traitement des déchets	535.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise, par 21 voix pour, Mme ROBERT ne participant pas au vote du fait qu'elle est partie prenante dans la Société ESTEVE, Monsieur le Maire à signer le présent marché avec La Société AEP ESTEVE

## **10. - CONVENTION ETABLIE AVEC L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU CHER**

Monsieur le Maire fait part que lors de la réalisation des fondations d'un pavillon, Rue Edith Piaf, l'entreprise de maçonnerie missionnée par l'Office Public de l'Habitat du Cher, a détruit un collecteur « eaux pluviales » appartenant à la Commune. Afin de rétablir le réseau, la Commune a fait établi un devis de réparation qui s'élève à 4 764.00 € TTC.

Par courrier du 24 Septembre 2015, l'Office Public de l'Habitat a accepté de prendre en charge le montant des travaux et a demandé à la Commune de mandater l'entreprise devant intervenir ainsi que de signer une convention définissant les modalités revenant à chacune des parties.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention.

## **11. - DEMANDE DE FINANCEMENT POUR DEUX ARRETS DE BUS DANS LE CADRE DE LEUR MISE EN ACCESSIBILITE**

Monsieur TABARD, Adjoint délégué aux Transports expose que par délibération du 12 Décembre 2011 précisée par délibérations n° 6 du 26 Mars 2012 et n° 15 du 25 Juin 2015, le syndicat mixte intercommunal à vocation transports urbains (AGGLOBUS) a dans le cadre de la Loi du 11 Février 2005 concernant l'amélioration de l'accessibilité au cadre bâti, aux transports et aux nouvelles technologies pour les personnes dont la mobilité est réduite, décidé de retenir la mise en accessibilité totale, des lignes 1 à 5 de son réseau.

Afin d'aider les collectivités membres du périmètre de transport urbain (PTU) à réaliser les travaux indispensables pour que chacun puisse avoir accès au réseau de transport collectif, AGGLOBUS a décidé d'inscrire une enveloppe budgétaire d'un montant global de 100 000 € minimum, ce qui permettrait de prendre en charge 80 % du montant HT des travaux, cette subvention étant plafonnée à hauteur de 8 000 € HT par arrêt.

La Commune de SAINT FLORENT ayant inscrit au budget 2015 la mise en accessibilité de quais d'arrêts du bus situés sur la RN 151, un marché public de travaux a été établi avec la Société EUROVIA (délibération n° 2015/09/04 du 1<sup>er</sup> Septembre 2015) et il a été décidé de retenir la mise en conformité de deux arrêts de bus :

- Arrêt n° 14 situé au rond point devant le magasin LIDL pour un coût de 10 559.93 € HT
- Arrêt n° 15 situé après le rond point au niveau du magasin SUPER U pour un coût de 30 497.36 € HT

#### **Interventions :**

**Monsieur TABARD demande que dans le vote soit rajouté une demande d'autorisation de commencer les travaux avant que la commission d'accessibilité d'AGGLOBUS se réunisse.**

**Madame LEPRAT s'interroge sur le fait que si ces travaux débutent avant l'examen du dossier, ils peuvent être jugés non conformes avec une obligation de refaire et un coût supplémentaire à payer**

**Monsieur le Maire certifie que les travaux prévus sont conformes à la législation**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière d'AGGLOBUS pour le financement de ces travaux, mais également à demander une dérogation afin d'être autorisé à commencer les travaux avant l'examen du dossier par la Commission d'accessibilité d'AGGLOBUS.

## **12. - PARTICIPATION DES COMMUNES A L'ACHAT DE MATERIEL ET FRAIS DE FONCTIONNEMENT NECESSAIRES AU TRAVAIL DU RASED (Réseau Aide Spécialisée aux Elèves en difficulté) – Année scolaire 2015/2016**

Monsieur Marc JACQUET, Adjoint délégué aux finances, expose que comme les années passées, le service des affaires scolaires va adresser une demande de participation financière aux communes dont les élèves sont susceptibles de fréquenter le RASED.

L'aide sollicitée pour l'année scolaire 2015/2016 concerne uniquement les frais de fonctionnement englobant le fonctionnement du bâtiment et les crédits scolaires pour une somme de 5 896 €, et l'achat de test d'évaluation WPPSI IV pour la somme de 1 441.10 € soit au total 7 337.10 €.

Après le calcul effectué au prorata du nombre d'élèves inscrits à la rentrée de septembre 2015, le coût de fonctionnement et de l'achat de matériel sont répartis de la manière suivante :

- ARCAY (74 élèves)	: 383 €
- CHAROST (93 élèves)	: 481 €
- CIVRAY (86 élèves)	: 445 €
- LE SUBDRAY (102 élèves)	: 528 €
- LUNERY (181 élèves)	: 937 €
- MORTHOMIERS (88 élèves)	: 456 €
- PLOU (48 élèves)	: 249 €
- SAINT AMBROIX (22 élèves)	: 114 €
- SAINT CAPRAIS (77 élèves)	: 398 €
- VILLENEUVE SUR CHER (42 élèves)	: 218 €
	4 209 € pour un total de 813 élèves

Reste à la charge de la Commune de SAINT FLORENT S/CHER la somme de 3 128.10 € pour un total de 604 élèves.

#### **Interventions**

**Monsieur CHARRETTE relève que les participations communales sont plus importantes que celles de l'année dernière**



**Réponse : Cette année, les frais de fonctionnement du bâtiment et les crédits scolaires ont été ajoutés au coût des achats de matériel.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal se prononce, à l'unanimité, sur le montant des participations à solliciter auprès des Communes.

### **13. – REMBOURSEMENTS PAR DES TIERS**

Deux sociétés florentaises ont demandé l'autorisation d'apposer des panneaux signalétiques directionnels à l'entrée de la Rue Emile Zola.

Afin de faire perdurer la signalétique mise en place par la Municipalité, les services techniques municipaux ont proposé de commander des panneaux à l'identique des signalisations existantes, de les installer et de facturer au prix coûtant l'acquisition.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver la facturation à :

- Nature et Passions – Mr PASQUET – 11, rue Emile Zola : 193.35 € TTC
- SARL ALLIANCE COUVERTURE – Mr BENCHORA – 43, Avenue de la Chaussée de César : 193.35 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, le remboursement des tiers tel que décrit.

**Fait à St-Florent-s/Cher, le 9 Novembre 2015**

**La Secrétaire de séance,**

**A.M. DEBOIS**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**COMMUNE DE ST FLORENT SUR CHER**

**PRINCIPAL**

Numéro SIRET : 21180207900015

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE ST FLORENT SUR CHER

**M 14**

**DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015**

**voté par nature**

**ANNEE 2015**

<b>DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A 1</b>

**FUNCTIONNEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
V O T E	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DE LA PRESENTE DM (1)</b>	217 494,00	217 494,00
+		+	+
R E P O R T S	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		217 494,00	217 494,00

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
V O T E	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DE LA PRESENTE DM (y compris le compte 1068)</b>	-242 799,00	-242 799,00
+		+	+
R E P O R T S	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		-242 799,00	-242 799,00

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		-25 305,00	-25 305,00
----------------------------	--	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A 2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget (1)	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 726 547,00		89 849,00	89 849,00	89 849,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	5 523 632,00		64 150,00	64 150,00	64 150,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	67 028,00		16 092,00	16 092,00	16 092,00
65	Autres charges de gestion courante	682 065,00		163,00	163,00	163,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>7 999 272,00</b>		<b>170 254,00</b>	<b>170 254,00</b>	<b>170 254,00</b>
66	Charges financières	113 802,00				
67	Charges exceptionnelles	2 940,00		914,00	914,00	914,00
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues	19 978,00		-10 576,00	-10 576,00	-10 576,00
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>8 135 992,00</b>		<b>160 592,00</b>	<b>160 592,00</b>	<b>160 592,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	170 018,56		56 902,00	56 902,00	56 902,00
042	Opé. d'ordres de transfert entre sections (5)	275 425,00				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>445 443,56</b>		<b>56 902,00</b>	<b>56 902,00</b>	<b>56 902,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>8 581 435,56</b>		<b>217 494,00</b>	<b>217 494,00</b>	<b>217 494,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>
-----------------------------------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>217 494,00</b>
------------------------------------------------------	-------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget (1)	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATION DE CHARGES	123 110,00				
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	719 793,00		6 445,00	6 445,00	6 445,00
73	Impôts et taxes	5 144 898,00		16 046,00	16 046,00	16 046,00
74	Dotations, subventions de participations	2 500 184,00		195 115,00	195 115,00	195 115,00
75	Autres produits de gestion courante	53 349,00		394,00	394,00	394,00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>8 541 334,00</b>		<b>218 000,00</b>	<b>218 000,00</b>	<b>218 000,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	6 680,00		-506,00	-506,00	-506,00
78	Reprises sur provisions (4)					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>8 548 014,00</b>		<b>217 494,00</b>	<b>217 494,00</b>	<b>217 494,00</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	1 746,00				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>1 746,00</b>				
	<b>TOTAL</b>	<b>8 549 760,00</b>		<b>217 494,00</b>	<b>217 494,00</b>	<b>217 494,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>
-----------------------------------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>217 494,00</b>
------------------------------------------------------	-------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)</b>	<b>56 902,00</b>
------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

<b>DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A 3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget (1)	Restes à réaliser (2014 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	1 716 862,00		-241 281,00	-241 281,00	-241 281,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	1 716 862,00		-241 281,00	-241 281,00	-241 281,00
10	Dotations, fonds et réserves	23 353,00				
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	580 722,04				
18	Compte de liaison : Affectation (8)					
26	Participation & créances rattachées à des partic					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses d'imprévues	11 264,52		-1 518,00	-1 518,00	-1 518,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	615 339,56		-1 518,00	-1 518,00	-1 518,00
45...1	<b>Total des opé. pour compte de tiers (9)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	2 332 201,56		-242 799,00	-242 799,00	-242 799,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	1 746,00				
041	Opérations patrimoniales (5)	1 209,00				
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	2 955,00				
	<b>TOTAL</b>	2 335 156,56		-242 799,00	-242 799,00	-242 799,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

-242 799,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget (1)	Restes à réaliser (2014 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	277 748,00		-13 829,00	-13 829,00	-13 829,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 179 923,00		-392 047,00	-392 047,00	-392 047,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	1 457 671,00		-405 876,00	-405 876,00	-405 876,00
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)	187 300,00		106 175,00	106 175,00	106 175,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)	491 625,77				
138	Autres subv. d'investi. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : Affectation					
26	Participation & créances rattachées à des partic					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	83 902,00				
	<b>Total des recettes financières</b>	762 827,77		106 175,00	106 175,00	106 175,00
45...2	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (9)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	2 220 498,77		-299 701,00	-299 701,00	-299 701,00
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	170 018,56		56 902,00	56 902,00	56 902,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	275 425,00				
041	Opérations patrimoniales (5)	1 209,00				
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	446 652,56		56 902,00	56 902,00	56 902,00
	<b>TOTAL</b>	2 667 151,33		-242 799,00	-242 799,00	-242 799,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

-242 799,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE  
PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

56 902,00

<b>DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B 1</b>

**1- DEPENSES (de la presente D.M. + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	89 849,00		89 849,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	64 150,00		64 150,00
014	Atténuations de produits	16 092,00		16 092,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	163,00		163,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	914,00		914,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	-10 576,00		-10 576,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		56 902,00	56 902,00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>160 592,00</b>	<b>56 902,00</b>	<b>217 494,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
-------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>217 494,00</b>
------------------------------------------------------	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement	-241 281,00		-241 281,00
20	Immobilisations incorporelles (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)</i>			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses d'imprévues	-1 518,00		-1 518,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>-242 799,00</b>		<b>-242 799,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
------------------------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>-242 799,00</b>
-----------------------------------------------------	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B 2</b>

**2- RECETTES - (de la présente D.M. + restes à réaliser)**

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	6 445,00		6 445,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	16 046,00		16 046,00
74	Dotations, subventions de participations	195 115,00		195 115,00
75	Autres produits de gestion courante	394,00		394,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	-506,00		-506,00
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	Transferts de charges			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>217 494,00</b>		<b>217 494,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

217 494,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)	106 175,00		106 175,00
13	Subventions d'investissement	-13 829,00		-13 829,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-392 047,00		-392 047,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour déprec. des immobilisations (5)			
39	Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)			
59	Provisions pour déprec. des comptes fin.			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		56 902,00	56 902,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>-299 701,00</b>	<b>56 902,00</b>	<b>-242 799,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

-242 799,00

DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2015	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	1 726 547,00	89 849,00	89 849,00
60	Achats & variation des stocks	959 931,00	76 909,00	76 909,00
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	39 653,00	7 471,00	7 471,00
60611	Eau et assainissement	43 765,00	1 082,00	1 082,00
60612	Énergie-Électricité	262 815,00	50 000,00	50 000,00
60613	Chauffage urbain	163 100,00	5 200,00	5 200,00
60621	Combustibles	500,00		
60622	Carburants	45 585,00	1 000,00	1 000,00
60623	Alimentation	123 542,00		
60624	Produits de traitement	17 000,00		
60628	Autres fournitures non stockées	2 840,00		
60631	Fournitures d'entretien	32 845,00	300,00	300,00
60632	Fournitures de petit équipement	46 683,00	5 089,00	5 089,00
60633	Fournitures de voirie	36 000,00	357,00	357,00
60636	Vêtements de travail	9 681,00		
6064	Fournitures administratives	14 945,00		
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	21 100,00		
6067	Fournitures scolaires	32 500,00		
6068	Autres matières et fournitures	67 377,00	6 410,00	6 410,00
61	Services extérieurs	494 954,00	11 736,00	11 736,00
611	Contrats de prestations de services	134 839,00	4 130,00	4 130,00
6135	Locations mobilières	124 410,00		
61521	Terrains	2 000,00		
61522	Bâtiments	3 600,00	1 421,00	1 421,00
61523	Voies et réseaux	2 000,00	4 764,00	4 764,00
61524	Bois et forêts	3 026,00		
61551	Matériel roulant	8 456,00	200,00	200,00
61558	Autres biens mobiliers	13 575,00	1 481,00	1 481,00
6156	Maintenance	117 536,00	1 200,00	1 200,00
616	Primes d'assurance	33 393,00		
617	Études et recherches	22 808,00	-1 460,00	-1 460,00
6182	Documentation générale et technique	8 436,00		
6184	Versements à des organismes de formation	20 000,00		
6188	Autres frais divers	875,00		
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 129,00		
6226	Honoraires	6 207,00		
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 500,00		
6231	Annonces et insertions	8 715,00		
6232	Fêtes et cérémonies	82 922,00	-28,00	-28,00
6236	Catalogues et imprimés	9 480,00		
6237	Publications	17 890,00		
6238	Divers	3 130,00	105,00	105,00
6241	Transports de biens	4 299,00	22,00	22,00
6247	Transports collectifs	31 500,00		
6256	Missions	9 220,00		
6261	Frais d'affranchissement	13 230,00	55,00	55,00
6262	Frais de télécommunications	51 311,00	650,00	650,00
627	Services bancaires et assimilés	41,00		
6281	Concours divers (cotisations...)	7 629,00		
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux...)	723,00		
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 125,00		
6288	Autres services extérieurs	590,00	120,00	120,00
63512	Taxes foncières	9 500,00		
6353	Impôts indirects		280,00	280,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	600,00		
6358	Autres droits	20,00		
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	9 901,00		
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	5 523 632,00	64 150,00	64 150,00
6218	Autre personnel extérieur	4 500,00		
6331	Versement de transport	37 896,00		
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	15 159,00		
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	63 903,00		
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	9 095,00		



DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2015	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
64111	Rémunération principale	3 394 694,00		
64112	NBI, supplément familial de traitement et indemnité de résidence	76 853,00		
64118	Autres indemnités.	1 790,00		
64131	Rémunérations	280 619,00	60 000,00	60 000,00
64138	Autres indemnités	430,00		
64162	Emplois d'avenir		2 500,00	2 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	543 597,00		
6453	Cotisations aux caisses de retraites	884 797,00		
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	17 960,00		
6455	Cotisations pour assurance du personnel	120 000,00		
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	56 789,00		
6475	Médecine du travail, pharmacie	14 050,00	1 650,00	1 650,00
6488	Autres charges	1 500,00		
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	67 028,00	16 092,00	16 092,00
73925	Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales	67 028,00	16 092,00	16 092,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	682 065,00	163,00	163,00
6531	Indemnités	63 865,00		
6532	Frais de mission	1 000,00		
6533	Cotisations de retraite	2 642,00		
6534	Cotisations de sécurité sociale-part patronale	5 270,00		
6541	Créances admises en non-valeur	72,00	163,00	163,00
6553	Service d'incendie	285 344,00		
6554	Contributions aux organismes de regroupement	63 352,00		
6558	Autres contributions obligatoires	500,00		
657341	Communes membres du GFP	1 100,00		
657362	CCAS	44 764,00		
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	214 156,00		
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>			
	<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)</b>	7 999 272,00	170 254,00	170 254,00

DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2015	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	113 802,00		
66111	Intérêts réglés à l'échéance	106 868,00		
66112	Intérêts-Rattachement des ICNE Calcul du 66112 Montant des ICNE de l'exercice = 43 095.77 Montant de l'exercice N-1 = 41 662.65	1 434,00		
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	3 000,00		
668	Autres charges financières	2 500,00	- 2500,00	- 2500,00
6688	Autres		2 500,00	2 500,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	2 940,00	914,00	914,00
6713	Secours et dots	20,00		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 600,00	100,00	100,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé	540,00		
678	Autres charges exceptionnelles	780,00	814,00	814,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	19 978,00	-10 576,00	-10 576,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>	8 135 992,00	160 592,00	160 592,00
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	170 018,56	56 902,00	56 902,00
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)</b>	275 425,00		
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	275 425,00		
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	445 443,56	56 902,00	56 902,00
<b>043</b>	<b>Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	445 443,56	56 902,00	56 902,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	8 581 435,56	217 494,00	217 494,00

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (8)</b>	
----------------------------------	--

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)</b>	
-----------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	217 494,00
------------------------------------------------------	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. p. 4 IB - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(8) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2015	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	123 110,00		
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	118 110,00		
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	5 000,00		
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	719 793,00	6 445,00	6 445,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	15 000,00		
70312	Redevances funéraires	1 000,00		
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	60,00	225,00	225,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	12 900,00		
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	52 500,00		
70631	A caractère sportif	2 400,00		
70632	A caractère de loisirs	49 300,00		
7066	Redevances et droits des services à caractère social	242 500,00		
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	168 200,00		
70688	Autres prestations de services	430,00		
70841	aux budgets annexes, régies municipales, C.C.A.S. et caisse des écoles	9 160,00		
70846	Au GFP de rattachement	100,00		
70848	aux autres organismes	154 193,00	245,00	245,00
70873	par les C.C.A.S.	1 050,00		
70878	par d'autres redevables	11 000,00	5 975,00	5 975,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	5 144 898,00	16 046,00	16 046,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 770 301,00		
73112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	409 763,00		
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	118 211,00		
73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	28 444,00		
7323	FNGIR	497 189,00		
7325	Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales	60 180,00	24 168,00	24 168,00
7336	Droits de place	15 000,00		
7338	Autres taxes	810,00		
7343	Taxe sur les pylônes électriques	42 000,00		
7351	Taxe sur l'électricité	98 000,00	-8 122,00	-8 122,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	105 000,00		
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions de participations</b>	2 500 184,00	195 115,00	195 115,00
7411	Dotations forfaitaires	1 552 045,00		
74121	Dotations de solidarité rurale	291 156,00		
74127	Dotations nationales de péréquation	42 122,00		
74712	Emplois d'avenir		2 000,00	2 000,00
74718	Autres	29 760,00	1 327,00	1 327,00
7473	Départements	5 000,00		
74741	Communes membres du GFP	333,00		
74748	Autres communes	275,00		
7478	Autres organismes	113 000,00	78 872,00	78 872,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	800,00		
748311	Compensation des pertes de bases d'imposition à la CET		112 916,00	112 916,00
748313	Dotations de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	261 426,00		
748314	Dotations uniques des compensations spécifiques à la taxe professionnelle	25 163,00		
74834	État-Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	21 609,00		
74835	État-Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	157 495,00		
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	53 349,00	394,00	394,00
752	Revenus des immeubles	51 389,00		
758	Produits divers de gestion courante	1 960,00	394,00	394,00
	<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013</b>	8 541 334,00	218 000,00	218 000,00

DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2015	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	6 680,00	-506,00	-506,00
7713	Libéralités reçues	500,00		
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	1 000,00	150,00	150,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 180,00	-656,00	-656,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>	<b>8 548 014,00</b>	<b>217 494,00</b>	<b>217 494,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	1 746,00		
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	1 746,00		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)			
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>1 746,00</b>		
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>8 549 760,00</b>	<b>217 494,00</b>	<b>217 494,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (8)</b>	
----------------------------------	--

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)</b>	
-----------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>217 494,00</b>
------------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(8) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2015	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	<b>Total individualisé en opérations (5)</b>	1 716 862,00	-241 281,00	-241 281,00
10	ESPACES VERTS ET ENVIRONNEMENT	43 771,00	-1 000,00	-1 000,00
11	AUTRES BATIMENTS	34 458,00	-4 872,00	-4 872,00
13	MISSION LOCALE	87 959,00		
14	CENTRE ARAGON	22 131,00		
15	CINEMA LE RIO	30 201,00		
16	RESTAURANT SCOLAIRE	19 366,00	1 490,00	1 490,00
17	MEDIATHEQUE	15 894,00		
18	POLICE MUNICIPALE	20 185,00	271,00	271,00
30	SALLES MUNICIPALES	1 862,00		
50	POLE ASSOCIATIF	6 149,00		
60	POLE ENFANCE	4 676,00		
62	SECTEUR JEUNESSE	2 879,00		
74	BATIMENTS SCOLAIRES	113 480,00	-38 895,00	-38 895,00
76	HOTEL DE VILLE	19 805,00	-11 133,00	-11 133,00
77	CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	38 733,00	-1 644,00	-1 644,00
79	TRAVAUX DE VOIRIE	863 956,00	-185 727,00	-185 727,00
80	OPERATIONS FONCIERES	352 001,00	229,00	229,00
81	BATIMENTS SPORTIFS	39 356,00		
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	1 716 862,00	-241 281,00	-241 281,00
10	Dotations, fonds et réserves	23 353,00		
10223	T.L.E.	23 353,00		
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	580 722,04		
1641	Emprunts en euros	580 722,04		
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées a des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	11 264,52	-1 518,00	-1 518,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	615 339,56	-1 518,00	-1 518,00
45...1.	Opé. pour compte de tiers (6)			
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	2 332 201,56	-242 799,00	-242 799,00

<b>DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2015	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre transfert entre sections (7)</b>	1 746,00		
139158	Autres groupements	546,00		
13918	Autres	1 200,00		
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	1 209,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 209,00		
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>2 955,00</b>		
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	<b>2 335 156,56</b>	<b>-242 799,00</b>	<b>-242 799,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	
----------------------------------	--

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	
----------------------------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>-242 799,00</b>
-----------------------------------------------------	--------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 040 = RF 042 ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 041 = RI 041 ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

<b>Chap/ art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Pour mémoire (2) Budget 2015</b>	<b>Propositions (3) nouvelles</b>	<b>Vote (4)</b>
<b>010</b>	<b>Stocks</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (hors 138)</b>	277 748,00	-13 829,00	-13 829,00
1311	État et établissements nationaux		250,00	250,00
1318	Autres	3 224,00	1 263,00	1 263,00
1321	État et établissements nationaux	18 666,00		
13251	GFP de rattachement	55 302,00		
13258	Autres groupements	80 258,00	-15 342,00	-15 342,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	106 398,00		
1348	Autres	13 900,00		
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	1 179 923,00	-392 047,00	-392 047,00
1641	Emprunts en euros	1 179 923,00	-392 047,00	-392 047,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>			
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>			
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>			
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	1 457 671,00	-405 876,00	-405 876,00
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds et réserves</b>	678 925,77	106 175,00	106 175,00
10222	F.C.T.V.A.	148 300,00	42,00	42,00
10226	Taxe d'aménagement	39 000,00	15 000,00	15 000,00
103	Plan de relance FCTVA		91 133,00	91 133,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	491 625,77		
<b>138</b>	<b>Autres subventions d'investissement non transférables</b>			
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>			
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à</b>			
<b>26</b>	<b>Participation et créances rattachées a des particip.</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	83 902,00		
	<b>Total des recettes financières</b>	762 827,77	106 175,00	106 175,00
<b>45...2.</b>	<b>Opé. pour compte de tiers (5)</b>			
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	2 220 498,77	-299 701,00	-299 701,00

<b>DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2015	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	170 018,56	56 902,00	56 902,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	275 425,00		
2802	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	902,00		
28031	Frais d'études	2 402,00		
28033	Frais d'insertion	312,00		
2804132	Départ. : Bâtiments et installations	4 454,00		
28041412	Com.memb.du GFP : Bâtim. et installations	125,00		
28041582	Autres Group : Bâtim. et installations	36 409,00		
2804181	Biens mobiliers, matériel et études	2 170,00		
2804182	Bâtiments et installations	1 258,00		
280421	Biens mobiliers, matériel et études	1 446,00		
28051	Concessions et droits similaires	12 620,00		
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 315,00		
281531	Réseaux d'adduction d'eau	3 688,00		
281532	Réseaux d'assainissement	24 356,00		
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	3 808,00		
281571	Matériel roulant	17 090,00		
281578	Autre matériel et outillage de voirie	13 613,00		
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	30 154,00		
28182	Matériel de transport	23 434,00		
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	15 221,00		
28184	Mobilier	18 017,00		
28188	Autres immobilisations corporelles	60 631,00		
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>445 443,56</b>	<b>56 902,00</b>	<b>56 902,00</b>
041	Opérations patrimoniales (8)	1 209,00		
2033	Frais d'insertion	1 209,00		
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>446 652,56</b>	<b>56 902,00</b>	<b>56 902,00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	<b>2 667 151,33</b>	<b>-242 799,00</b>	<b>-242 799,00</b>

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	+
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=
	<b>-242 799,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;  
 (2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;  
 (3) Hors restes à réaliser ;  
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;  
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;  
 (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation") ;  
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;  
 (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



<b>DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 10**  
**LIBELLE : ESPACES VERTS ET ENVIRONNEMENT**

**POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2015	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	<b>DEPENSES</b>	456 925,85		-1 000,00	-1 000,00	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>					
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>					
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	369 450,31		-1 000,00	-1 000,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	43 206,01				
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	31 344,84				
2151	Réseaux de voirie	15 164,08				
21531	Réseaux d'adduction d'eau	5 578,74				
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 171,28				
21578	Autre matériel et outillage de voirie	61 460,34				
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	158 157,52				
2188	Autres immobilisations corporelles	53 367,50		-1 000,00	-1 000,00	
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>					
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	87 475,54				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>		
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>		
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>		
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>		
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>		
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>		

<b>Besoin de financement = (a+b) - (c+d)</b>	
<b>Excédent de financement = (c+d) - (a+b)</b>	1 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 11**  
**LIBELLE : AUTRES BATIMENTS**

**POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2015	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	<b>DEPENSES</b>	733 230,19		-4 872,00	-4 872,00	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	16 793,64				
2031	Frais d'études	16 740,80				
2051	Concessions et droits similaires	52,84				
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>					
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	545 696,44		-4 872,00	-4 872,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	80 797,85				
21316	Équipements du cimetière	75 464,60		300,00	300,00	
21318	Autres bâtiments publics	328 136,83		-3 876,00	-3 876,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	3 392,79				
2184	Mobilier	3 545,74				
2188	Autres immobilisations corporelles	29 434,25		-1 296,00	-1 296,00	
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>					
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	170 740,11				
2313	Constructions	170 740,11				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

<b>Besoin de financement = (a+b) - (c+d)</b>	
<b>Excédent de financement = (c+d) - (a+b)</b>	4 872,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 16**  
**LIBELLE : RESTAURANT SCOLAIRE**

**POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2015	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	<b>DEPENSES</b>	487 969,48		1 490,00	1 490,00	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	821,85				
2051	Concessions et droits similaires	621,92				
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>					
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	335 468,15		1 490,00	1 490,00	
21312	Bâtiments scolaires	189 354,97				
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 424,06				
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 263,34				
2184	Mobilier	55 536,12		1 300,00	1 300,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	77 624,52		190,00	190,00	
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>					
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	151 679,48				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		1 263,00
<b>13 Subventions d'investissement</b>		1 263,00
1318 Autres		1 263,00
<b>16 Emprunts et dettes assimilées</b>		
<b>20 Immobilisations incorporelles</b>		
<b>204 Subventions d'équipement versées</b>		
<b>21 Immobilisations corporelles</b>		
<b>22 Immobilisations reçues en affectation</b>		
<b>23 Immobilisations en cours</b>		

<b>Besoin de financement = (a+b) - (c+d)</b>	227,00
<b>Excédent de financement = (c+d) - (a+b)</b>	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 18**  
**LIBELLE : POLICE MUNICIPALE**

**POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2015	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	<b>DEPENSES</b>			271,00	271,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	<b>Immobilisations corporelles</b>			271,00	271,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile			14,00	14,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			257,00	257,00	
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>					
23	<b>Immobilisations en cours</b>					

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		250,00
13	Subventions d'investissement		250,00
1311	État et établissements nationaux		250,00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

<b>Besoin de financement = (a+b) - (c+d)</b>	21,00
<b>Excédent de financement = (c+d) - (a+b)</b>	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 74**  
**LIBELLE : BATIMENTS SCOLAIRES**

**POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2015	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	<b>DEPENSES</b>	312 037,02		-38 895,00	-38 895,00	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	8 144,77		-40 000,00	-40 000,00	
2031	Frais d'études	5 282,40		-40 000,00	-40 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	919,17				
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>					
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	303 892,25		1 105,00	1 105,00	
21312	Bâtiments scolaires	197 667,83				
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5 591,54				
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	28 026,46		453,00	453,00	
2184	Mobilier	27 878,59		-145,00	-145,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	44 727,83		797,00	797,00	
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>					
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>					

RECKETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		

<b>Besoin de financement = (a+b) - (c+d)</b>	
<b>Excédent de financement = (c+d) - (a+b)</b>	38 895,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 76

LIBELLE : HOTEL DE VILLE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2015	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	<b>DEPENSES</b>	447 499,73		-11 133,00	-11 133,00	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	34 265,55		-9 380,00	-9 380,00	
202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre			-8 000,00	-8 000,00	
2033	Frais d'insertion	1 422,04				
2051	Concessions et droits similaires	15 355,51		-1 380,00	-1 380,00	
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	39 002,87				
2041582	Bâtiments et installations	39 002,87				
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	292 117,97		-1 753,00	-1 753,00	
21311	Hôtel de ville	188 182,94		-2 000,00	-2 000,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	4 698,64				
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 591,05				
2168	Autres collections et oeuvres d'art	45,00				
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	55 563,44		-308,00	-308,00	
2184	Mobilier	19 720,48		171,00	171,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	22 316,42		384,00	384,00	
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>					
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	82 113,34				
2313	Constructions	82 113,34				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

<b>Besoin de financement = (a+b) - (c+d)</b>	
<b>Excédent de financement = (c+d) - (a+b)</b>	11 133,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 77**  
**LIBELLE : CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL**

**POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2015	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	<b>DEPENSES</b>	516 457,11		-1 644,00	-1 644,00	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	10 857,26				
2051	Concessions et droits similaires	4 935,67				
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>					
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	505 599,85		-1 644,00	-1 644,00	
21318	Autres bâtiments publics	31 338,71		29 987,00	29 987,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	287,97				
21571	Matériel roulant	173 325,95		1 860,00	1 860,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	53 898,79				
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	99 614,28		-33 491,00	-33 491,00	
2182	Matériel de transport	136 763,24				
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 701,26				
2184	Mobilier	3 050,10				
2188	Autres immobilisations corporelles	619,55				
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>					
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>					

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

<b>Besoin de financement = (a+b) - (c+d)</b>	
<b>Excédent de financement = (c+d) - (a+b)</b>	1 644,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 79**  
**LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE**

**POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2015	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	<b>DEPENSES</b>	4 037 026,05		-185 727,00	-185 727,00	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	30 493,19		527,00	527,00	
2031	Frais d'études	14 338,80				
2033	Frais d'insertion	16 154,39		527,00	527,00	
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	394 903,42				
204141	Communes membres du GFP	1 870,96				
2041412	Bâtiments et installations	1 870,96				
2041582	Bâtiments et installations	229 848,21				
20418	Autres organismes publics	27 581,38				
204182	Bâtiments et installations	17 414,19				
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	982 612,70				
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	7 861,85				
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	847,32				
2151	Réseaux de voirie	888 431,85				
2152	Installations de voirie	25 106,37				
21531	Réseaux d'adduction d'eau	910,46				
21532	Réseaux d'assainissement	33 434,13				
21534	Réseaux d'électrification	12 180,17				
21578	Autre matériel et outillage de voirie	6 252,93				
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	7 587,62				
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>					
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	2 629 016,74		-186 254,00	-186 254,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 629 016,74		-186 254,00	-186 254,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		-15 342,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>		-15 342,00
13258	Autres groupements		-15 342,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>		
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>		
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>		
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>		
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>		

<b>Besoin de financement = (a+b) - (c+d)</b>	
<b>Excédent de financement = (c+d) - (a+b)</b>	170 385,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



<b>DMB03 05-11-2015 - 26/10/2015</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 80**  
**LIBELLE : OPERATIONS FONCIERES**

**POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2015	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	<b>DEPENSES</b>	617 732,37		229,00	229,00	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	56 547,80		229,00	229,00	
202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	28 512,09				
2031	Frais d'études	23 746,72				
2033	Frais d'insertion	4 288,99		229,00	229,00	
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>					
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	177 361,61				
2111	Terrains nus	39 578,06				
2113	Terrains aménagés autres que voirie	29 161,88				
2115	Terrains bâtis	43 382,36				
2132	Immeubles de rapport	56 724,31				
2138	Autres constructions	8 515,00				
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>					
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	383 822,96				
237	Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles	103 822,96				
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	280 000,00				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

<b>Besoin de financement = (a+b) - (c+d)</b>	229,00
<b>Excédent de financement = (c+d) - (a+b)</b>	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE - SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice :	29
Nombre de membres présents :	23
Nombre de suffrages exprimés :	28 *
* dont 6 pouvoirs	
VOTES :	
Pour	28
Contre	/
Abstentions	/
Date de convocation : 29/10/2015	

Présenté par M. Roger JACQUET, Maire de St Florent s/cher  
 A Saint-Florent-sur-Cher, le 5 novembre 2015



*[Handwritten signature of M. Roger JACQUET]*

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en **session ordinaire**.  
 A Saint-Florent-sur-Cher, le 5 novembre 2015

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

LAMBERT Jacques	JACQUET Marc	DEBOIS Anne-Marie	TABARD Alain	} Les Adjoints au maire
DEMAY Françoise	BOUCHER Mireille	LASNE Marie	LEMKHAYER Kamal	

Les Conseillers municipaux

BARRY François	BREUILLE Sylvie	MILLOT-MAYSOUNABE Olivier	MICHEL Carole	DURIEUX Olivier
BUSSIÈRE Laurence	TEILLET Jean-François	MOUTTOU Emmanuelle	ROUSSEAU-GAY Eva	SEBA Hakim
TOURNEZIOT Amandine	AIT BAH Moustapha	PROGIN Nicole	VOISINE Joël	ROBERT Marinette
CHARRETTE Philippe	LEPRAT Monique	BEGASSAT Jean-Claude	DELAUVAUD Pierre	BEAUDOUX Marie-Claude

Certifié exécutoire par  
 à la Préfecture du Cher, le

, compte tenu de la transmission en 1 exemplaire,  
 et de la publication le

A Saint-Florent-sur-Cher, le